

De la protection des chevaux à la défense de tous les animaux : une brève histoire de la cause animale au Québec

Par **Virginie Simoneau-Gilbert**

Les deux dernières décennies ont vu le développement sans précédent du mouvement de défense des animaux au Québec. La vaste majorité des organisations dédiées à la cause animale au Québec sont nées au courant des années 2000, en particulier celles vouées à la libération animale et à la promotion du véganisme (Renard 2019, pp. 46-48). En comparaison, les organismes de protection des animaux au 20^e siècle sont nettement moins nombreuses et davantage centralisées. Elles prennent la forme d'institutions anciennes comme la SPCA de Montréal, sur laquelle se concentre cet article en raison de la place centrale qu'a occupée et qu'occupe toujours cette organisation au sein du mouvement de défense des animaux au Québec.

Bien que cet essor témoigne d'un intérêt toujours grandissant pour la question animale au Québec, nous aurions tort de voir ces préoccupations comme des questionnements récents. Déjà à l'époque victorienne, les colonies de l'Amérique du Nord britannique cherchent à protéger les animaux contre les mauvais traitements en adoptant plusieurs lois et règlements encadrant la cohabitation humains-animaux en ville, qui s'avère de plus en plus difficile à l'ère de l'industrialisation.

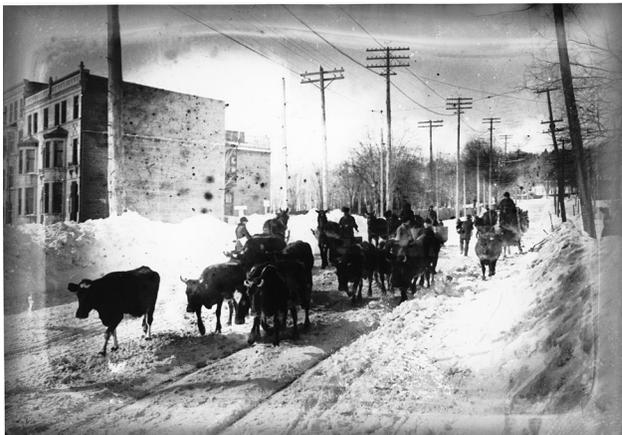
Les débuts de la cause animale au Québec : un mouvement axé sur la protection des chevaux

Au 19^e siècle, les chevaux sont omniprésents dans les campagnes et grandes villes du monde. Ces animaux assurent le transport des citoyens

ou des marchandises à l'ère du développement de Montréal. De 1850 à 1900, le nombre de chevaux à Montréal passe de 2077 à 6632 (Gagnon 2019, p. 35). De 1865 à 1895, le nombre de véhicules hippomobiles augmente de 826 à 3958, ce qui exclut les voitures tirées par plus de deux chevaux ou les livreurs spécialisés comme les laitiers et les boulangers (Olson 2017, p. 61). L'affluence de ces animaux est telle qu'à la fin du 19^e siècle, on estime qu'il peut passer jusqu'à 400 chevaux par heure sur la rue Craig (aujourd'hui la rue Saint-Antoine dans le Vieux-Montréal). En 1891, la ville compte environ 3000 écuries, dont certaines sont si grandes qu'elles peuvent accueillir jusqu'à 64 chevaux (Heap 1977, p. 382) De manière similaire, les animaux d'élevage, à l'époque conduits et abattus directement chez le boucher, sont de plus en plus nombreux à sillonner la voie publique. En 1861, on recense 2160 vaches laitières, 2644 cochons et 91 moutons à Montréal. En 1871, les animaux d'élevage sont omniprésents. Cette année-là, on peut compter environ 5,75 larges animaux domestiques pour 100 habitants dans la métropole (Kheraj 2015, pp. 40-41).

Êtres humains et autres animaux doivent donc se partager des rues de plus en plus achalandées. Cette difficile cohabitation ne va pas sans soulever son lot de défis sanitaires et moraux. Alors que les élites en viennent progressivement à se pacifier, à raffiner leurs mœurs et à développer de nouvelles sensibilités à l'endroit des animaux, le traitement qui est réservé aux chevaux et aux animaux de bétail, de même que la crasse des villes, leur sont de plus en plus insupportables.

À Montréal, des citoyens se plaignent fréquemment des cadavres d'animaux laissés sur la voie publique, des animaux d'élevage errant qui dévorent les potagers et des entrailles d'animaux flottant dans les caniveaux et les cours d'eau à proximité des boucheries (Gagnon 2019, p. 45). On s'insurge contre l'état des rues, lesquelles ne sont pas pavées et souvent couvertes de déjections animales (Bradbury 1984, p. 25). De même, l'élevage de porcs en ville, très populaire dans le quartier ouvrier de Griffintown, est source de frustration pour les propriétaires. Par exemple, un article du *Montreal Herald* publié en 1865 fait état de locataires pouvant garder jusqu'à 40 cochons dans leur petite cour montréalaise (Gagnon 2019, p. 60). À ces problèmes de cohabitation s'ajoute l'état général lamentable de la ville, où les égouts sont inexistantes ou rudimentaires et où aucun système de collecte des déchets n'est mis en place. Dans ce contexte d'insalubrité générale, il n'est pas surprenant que la ville enregistre les plus hauts taux de mortalité infantile d'Amérique du Nord et qu'elle soit régulièrement frappée par des épidémies de variole et de tuberculose – deux zoonoses (Tétreault 1995, p. 22).



Bétail sur le chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, QC, vers 1900, négatif à la gélatine argentique sur verre, archives du Musée McCord

C'est toutefois la cruauté envers les chevaux qui retient l'attention des premières sociétés de protection des animaux. Au 19^e siècle, le calvaire de ces équidés, surmenés et livrés aux fouets des cochers, est un véritable lieu commun dans toutes les grandes villes du monde occidental. Comme le note l'historien Maurice Agulhon, « lorsqu'un cheval, trop chargé, ou par suite d'un accident quelconque, s'abattait, le charretier ordinaire ne l'aidait pas à se dégager en le dételant ou en déchargeant quelque peu la voiture, mais l'incitait à se relever seul à grands renforts de coups de pied dans le ventre » (Agulhon 1981, p. 86). Quand les chevaux ne tombent pas d'épuisement et ne sont pas rossés, ils doivent tirer des tramways surchargés et des chariots pleins de neige, l'ancêtre de la déneigeuse. Ils peuvent également être aperçus travaillant avec des plaies ouvertes (*The Montreal Gazette* 1910, p. 9).



Vue de la rue McGill en direction nord depuis la rue Saint-Paul, Montréal, QC, 1868-1870, halogénures d'argent sur papier monté sur carton, archives du Musée McCord

Touchés par le triste sort des chevaux, des citoyens se mobilisent et font voter des lois proscrivant la cruauté envers les chevaux et animaux de bétail, dont la première est le *Martin's Act*, adoptée au Royaume-Uni en 1822. Rapidement, l'influence de cette nouvelle législation se fait sentir

outré-Atlantique. En 1825, la Nouvelle-Écosse se dote de dispositions qui interdisent de mutiler ou blesser les chevaux, les moutons et autres animaux de bétail (Ingram 2013a, p. 225). Au Bas-Canada, l'*Ordinance for establishing an efficient system of Police in the Cities of Quebec and Montreal*, incluse dans les Ordonnances de 1838, permet de mettre à l'amende ou d'emprisonner tout individu qui surcharge, surmène ou maltraite un cheval, un chien ou tout autre animal. En 1857, le Canada-Uni se dote d'une loi prévoyant une amende ou une peine de prison pour quiconque « attache, maltraite, abuse ou torture tout cheval, jument, hongre, taureau, bœuf, vache, veau, mulet, âne, mouton, agneau, cochon ou tout autre animal de bétail, volaille, chien, animal domestique ou oiseau » (traduction libre). En 1869, la Confédération canadienne adopte l'*Act Respecting Cruelty to Animals*. Cette nouvelle législation, qui sera reprise dans le Code criminel canadien de 1892, interdit désormais les combats d'animaux sur le territoire canadien.

En parallèle, les villes se dotent de nombreux règlements relatifs au partage de l'espace urbain entre humains et non humains. Entre 1840 et 1877, la ville de Montréal adopte non moins de 100 règlements qui visent à encadrer directement ou indirectement les relations humains-animaux (Rondeau 2018, p. 64). Parmi ceux-ci, on compte des règlements relatifs à l'interdiction d'abattre ou d'égorger des animaux en public (1841), à la gestion des animaux errants (1852), à l'interdiction des combats d'animaux et des jeux de hasard (1858), à la prohibition de l'élevage de cochons en ville (1874) ou à l'interdiction d'abattre des animaux de bétail (1882). Le règlement de 1882 prévoyait aussi l'ouverture du premier abattoir municipal, seul établissement désigné pour la mise à mort des animaux destinés à la consommation humaine.

C'est à la même époque que sont créées les sociétés de protection des animaux. En 1809, des

hommes mettent sur pied à Liverpool la toute première société de protection des animaux du monde occidental : la Society for Preventing Wanton Cruelty to Brute Animals (SPWCBA) (Shevelow 2009, p. 241). Quelques années plus tard, une organisation d'envergure nationale, la Society for the Prevention of Cruelty to Animals (SPCA) est créée à Londres par des politiciens, des riches industriels et des hommes d'église. Celle-ci devient la Royal SPCA en 1840 lorsque la reine Victoria en devient la patronnesse (Traïni 2011, p. 13). Rapidement au 19^e siècle, le modèle des SPCA fait boule de neige, alors qu'une Société Protectrice des Animaux (SPA) est fondée en 1845 à Paris et que l'American SPCA est mise sur pied en 1866 à New York. Première organisation de défense des animaux à être créée au Canada, la SPCA de Montréal est incorporée en 1869, suivie de sociétés similaires à Québec (1870), à Ottawa (1871) et à Toronto (1873). Rapidement, ces organisations mettent tout en œuvre pour que les animaux, en particulier les chevaux, soient protégés des actes de cruauté et de négligence. Elles embauchent une équipe d'inspecteurs chargés de veiller au bien-être des chevaux et animaux de bétail, procèdent à l'arrestation d'individus venus assister à des combats d'animaux, sensibilisent le public à la bonté envers les animaux et s'insurgent contre certaines pratiques cruelles, à l'instar de la coupe des oreilles des chiens à des fins esthétiques (Simoneau-Gilbert 2019, pp. 129-158).

Malgré leurs bonnes œuvres, les premières sociétés de protection des animaux, soutenues par les membres des élites politiques, économiques et religieuses des grandes métropoles, se caractérisent par un discours quelque peu restreint en matière de bon ou mauvais traitement des animaux. Selon bon nombre d'historiens, le mouvement dans ses débuts vise en partie à consolider les valeurs et pratiques

des classes bourgeoises et à « civiliser » les classes ouvrières. Au Québec, les relations qu'entretient la cause animale avec le mouvement sanitaire et les clubs de chasse permettent de soutenir cette thèse. En effet, un certain recoupement entre la SPCA de Montréal et le mouvement sanitaire peut être observé dans les années 1870. Ce lien s'articule autour de William Workman, homme d'affaires d'origine irlandaise protestante. Ce dernier est le premier président à la fois de la SPCA de Montréal et de la Montreal Sanitary Association, une organisation créée en 1867 dans le but de faire pression pour que les autorités montréalaises adoptent des mesures sanitaires plus ambitieuses. Homme politique, Workman devient maire de Montréal en 1868, puis est réélu sans opposition en 1869 et en 1870. Au cours de ses trois mandats, Workman s'attèle à assainir la ville par des travaux de pavement des rues, par l'installation de tuyaux d'égout en argile vitrifiée, par la construction de bains publics, par l'instauration d'un service de collecte des ordures et par la modernisation du système d'aqueduc. Sous sa gouverne, le conseil municipal inclut également la cruauté animale dans la liste des « offenses contre les bonnes mœurs et la décence » en 1870 (Gagnon 2019, p. 123).

Plus encore, les liens sont nombreux entre les clubs de chasse et le jeune mouvement de protection des animaux, alors que les membres du Montreal Hunt Club soutiennent généreusement la SPCA de Montréal ou sont actifs auprès de la Société. Ce club, fondé en 1826, organisera sur le mont Royal de nombreuses parties de chasse au renard impliquant chevaux et meutes de chiens jusque dans les années 1920 (Ingram 2013b, p. 43; Nadeau 2017). On estime que plus du quart des adhérents de la SPCA de Montréal sont aussi membres Montreal Fish and Game Protection Club dans les années 1870 (Ingram 2013b, p. 45). Un phénomène similaire peut être observé à Québec,

où William Marsden co-fonde la Humane Society of Canada et la SPCA de Québec tout en étant particulièrement impliqué auprès de la Fish and Game Protection Club of Lower Canada.

Bien que cette double implication puisse paraître contradictoire aujourd'hui, elle ne l'est pas aux yeux des philanthropes de l'époque qui y voient la marque de leur profond respect pour le cheval (Ingram 2013a, p. 228). Leurs activités sportives leur permettent également d'exalter une vision romantique et coloniale de la nature en tant que *terra nullius* inhabitée. La campagne leur apparaît comme un environnement vierge et paisible qui contraste nettement avec la ville, lieu par excellence du vice, de la pouillerie et du désordre social. Leur implication auprès de la cause animale, du mouvement sanitaire et des groupes de chasseurs reflète ainsi un désir de voir les villes débarrassées des mauvaises pratiques des classes ouvrières et une volonté d'imposer aux charretiers leur propre définition de la cruauté envers les animaux.



Chasse au renard, Montreal Hunt Club, Montréal, QC, copie réalisée pour J. F. Bouthillier en 1881, négatif à la gélatine argentique sur verre, archives du Musée McCord

Arrivée de l'automobile, première vague féministe et ouverture de refuges pour chiens et chats : vers de nouveaux champs d'action

Toutefois, l'historienne Diana Donald met en garde les chercheurs qui pourraient être tentés d'adopter une analyse réductionniste de la cause animale au 19^e siècle, selon laquelle le mouvement de protection des animaux de l'époque reflèterait une volonté d'imposer les valeurs bourgeoises aux classes sociales « inférieures » (Donald 2020). Selon elle, de fortes tensions subsistent entre les hommes et les femmes eu égard aux valeurs qui sous-tendent leur implication au sein de la cause animale. Autrement dit, les hommes et les femmes de l'époque victorienne ne défendaient pas les animaux pour les mêmes raisons.

Alors que l'engagement des hommes relèverait d'un souci pour l'ordre et la paix sociale, celui des femmes trouverait son fondement dans une affection profonde pour les animaux de compagnie souvent abandonnés, esseulés. Selon le sociologue Christophe Traïni, l'intérêt des femmes pour les organisations de protection animale ne peut être dissocié de la présence des chiens et des chats dans certains foyers au 19^e siècle. Alors que les femmes sont confinées à la maison, en tant qu'épouses ou mères, ces compagnons leur apportent joie et réconfort (Traïni 2011, p. 124). Certaines vont même jusqu'à s'identifier au statut social peu enviable des animaux. C'est le cas de la militante féministe Séverine en France, pour qui l'infériorité politique des femmes et des animaux aurait créé entre eux « plus de solidarité encore, une compréhension davantage parfaite » (Séverine 1903).

L'affection des femmes pour les chiens et chats se transpose dans un désir de s'impliquer au sein du mouvement de protection animale. Cet engagement coïncide d'ailleurs avec la première vague féministe (1850 – 1945) marquée

par la volonté des femmes de participer à la vie publique, notamment par le vote. À Montréal, des bienfaitrices n'hésitent pas à soutenir la cause animale par des dons et des legs testamentaires et à devenir membres de la SPCA. Certaines sont si généreuses qu'elles se voient officiellement remerciées dans les rapports annuels de l'organisation. Elles permettent notamment l'achat d'ambulances pour animaux et l'embauche de nouveaux inspecteurs (Simoneau-Gilbert 2019, pp. 165-167).

Regroupées autour de la Section des Dames, une branche de la SPCA de Montréal formée en 1898, les femmes organisent de nombreux événements caritatifs : des bazars, des tombolas, des grands bals et des journées de sollicitation de contributions du public. Elles mettent également sur pied plusieurs initiatives vouées à la sensibilisation de la population, en particulier des enfants. Elles organisent ainsi des concours d'essais sur le thème de la bonté envers les animaux, impriment des calendriers humanitaires et lancent un magazine gratuit, *The Animals' Appeal*. Elles coordonnent aussi des groupes pour enfants, les Bands of Mercy, dont les membres se réunissent chaque mois pour lire des histoires thématiques et visionner des films tels que *Black Beauty*, inspiré du roman d'Anna Sewell.

Enfin, dès le 19^e siècle, des femmes s'insurgent contre les vivisections, des dissections expérimentales effectuées sur des animaux vivants, souvent sans anesthésie. Parmi les porte-paroles du mouvement antivivisection, on compte Marie Huot et Séverine en France, ou encore Caroline Earle White qui fonde aux États-Unis la American Anti-Vivisection Society (AAVS), en 1883. Les militantes de ce mouvement n'hésitent pas à employer l'action directe, à l'instar des suffragettes. Par exemple, en 1903, des féministes suédoises s'infiltrèrent dans des conférences en

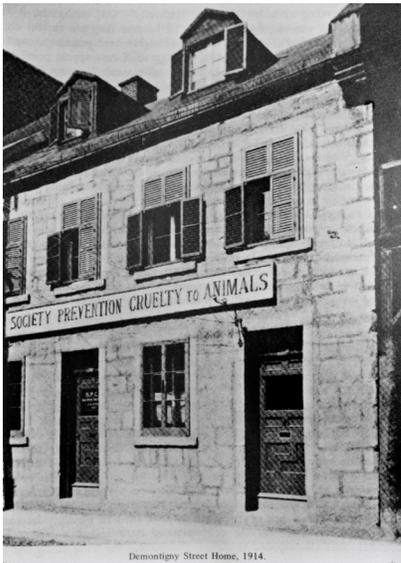
médecine de l'Université de Londres et décrivent les vivisections réalisées sur des chiens, suscitant une polémique nationale du nom de la *Brown Dog Affair* (1903-1910). À Montréal, une première Ligue antivivisection est créée en 1922. Ses membres sont majoritairement des femmes, comme le note un journaliste de la *Montreal Gazette* venu assister à la première assemblée.

En parallèle, les chevaux se voient progressivement remplacés par l'automobile au tournant du 20^e siècle. C'est ainsi que l'électrification des tramways est amorcée en 1892, puis complétée en 1894, et qu'une voiture dite « sans cheval » peut être aperçue pour la première fois à Montréal en 1899 (Robert 2015b). En l'espace de deux décennies, la force cylindrique supplante la force équine pour les trajets en ville. En 1920, on compte déjà plus de 13 000 automobiles dans la métropole (Gagnon 2019, p. 35; Kheraj 2015, p. 44). Les chevaux seront désormais utilisés pour quelques services municipaux, par exemple pour le déneigement jusqu'à la fin des années 1920 (Robert 2015a), les incendies jusqu'en 1936, les postes jusqu'en 1938 (Johnston 1969), et la livraison de la glace, du pain et du lait jusque dans les années 1960 (Simoneau-Gilbert 2019, p. 193). La SPCA se soucie dès lors des chevaux de manière plutôt épisodique, par exemple lorsqu'elle sensibilise le public au bien-être de ces animaux en temps de canicule, lorsqu'elle visite les fermes et chantiers forestiers à la campagne, ou lorsqu'elle inspecte les chevaux prêts à être envoyés sur le front lors des deux guerres mondiales. La protection des chevaux cesse d'être la principale mission des organisations de défense des animaux.

Ces deux bouleversements – l'engagement des femmes et l'invention de l'automobile – emmènent avec eux leur lot de transformations au sein du mouvement de protection animale.

La plus importante d'entre elles est sans aucun doute l'ouverture de refuges pour animaux de compagnie, dont le premier est fondé à Londres en 1860, à l'initiative de femmes (Traïni 2011, p. 126). Quelques années plus tard, la Section des Dames de la SPCA de Pennsylvanie demande que les autorités de la ville de Philadelphie lui confient la gestion des fourrières. Ce modèle sera officiellement adopté en 1880 par d'autres organisations de défense des animaux à l'occasion du huitième congrès international des sociétés protectrices des animaux tenu à Bruxelles.

À Montréal, la SPCA souhaite ouvrir un *dog's home* dès 1896, mais le projet se concrétise seulement à la fin de l'année 1914, après une grande collecte de fonds. Cette année-là, l'organisation ouvre son chenil au 203 rue De Montigny Est, aujourd'hui boulevard De Maisonneuve, dans le Quartier latin. Elle est également mandatée par la ville de Montréal pour veiller à la gestion animalière. Avec ce nouveau service, la SPCA s'emploie à faire adopter les animaux qu'elle accueille ou à mettre à mort ceux qui n'ont pas eu cette chance. Déjà en mars 1915, on estime que 300 à 400 chiens sont reçus chaque mois à la Société. La protection des animaux de compagnie accapare désormais les ressources financières de la SPCA de Montréal, et celle-ci se dédie principalement à la protection des chiens et des chats dans les décennies suivantes.



Refuge de la rue De Montigny, SPCA de Montréal, 1914, archives du Musée McCord

Une fin de siècle marquée par un élargissement des revendications

Malgré ce tournant historique, le mouvement de protection des animaux perd rapidement de la vitalité après la Première Guerre mondiale, dans un contexte où le conflit armé et la gestion des services animaliers dans les grandes villes laissent les organisations financièrement vulnérables. À Montréal, la SPCA peine à accueillir tous les animaux abandonnés en temps de guerre, doit annuler sa journée de sollicitation de dons en 1931 à la suite du krach boursier de 1929 et affirme à maintes reprises ne pas recevoir suffisamment d'argent de la part de la ville pour les services animaliers. Les défis auxquels les organisations doivent faire face sont d'autant plus critiques qu'ils coïncident avec le développement de l'élevage industriel et de l'expérimentation animale dans les années 1940 et 1950. Croulant sous la pression financière dont l'une des causes est la gestion des refuges, le mouvement peine à mener de larges campagnes

de sensibilisation et à remettre en question ces nouvelles formes d'exploitation animale. Selon Unti et Rowan, le mouvement est globalement « enlisé dans une phase d'insularité, d'absence de vision et de manque de pertinence » (2001, p. 21).

Il faudra attendre les années 1960 pour voir souffler un nouveau vent sur le mouvement de protection des animaux, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Une telle renaissance s'explique par une multiplicité de facteurs concordants : naissance de l'éthique animale, laquelle dote le mouvement d'une assise philosophique solide, nouvel intérêt des scientifiques pour la vie cognitive et affective des animaux et renouveau du mouvement environnementaliste (Unti et Rowan 2001, p. 22). Dans la seconde moitié du siècle, les organisations en viennent à se préoccuper d'animaux de toutes espèces, incluant les animaux sauvages, d'élevage et de laboratoire. La SPCA de Montréal se montre critique de la chasse sportive, de l'industrie de la fourrure, du traitement réservé aux animaux d'élevage et de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques. Elle sensibilise également le public à la cruauté animale en tenant des kiosques et en publiant des infolettres plusieurs fois par année.

L'essor du véganisme témoigne aussi des nouvelles préoccupations qui caractérisent la cause animale au Québec dans la seconde moitié du siècle. En 1997, le premier restaurant végétalien de Montréal ouvre ses portes : Les Vivres, aujourd'hui connu sous le nom d'Aux Vivres. Quelques années plus tard, en 2005, l'Association végétarienne de Montréal est créée. En 2009, celle-ci lance les « Lundis sans viande » en collaboration avec les Amis de la Terre. Des initiatives similaires sont mises sur pied tout au long des années 2010, notamment avec la création du Festival végane et du Défi végane 21 jours en 2014 (Renard 2019, 52-53).

Dans les cercles militants, un même dynamisme se fait sentir à partir des années 2010. Le mouvement se décentralise, et les SPCA cessent d'être les seules organisations consacrées à la protection des animaux au Québec. En effet, comme le note Alexia Renard, ce sont plus d'une vingtaine de comités étudiants et d'organismes à but non lucratif qui sont mis sur pied au courant des années 2010, en plus des autres initiatives de promotion du véganisme et des organisations locales. Autrefois l'affaire de chasseurs préoccupés par le sort des chevaux en ville, la cause animale au Québec se caractérise aujourd'hui par une diversité de revendications et de modes d'action qui visent à protéger tous les animaux.

Notice biographique

Virginie Simoneau-Gilbert est boursière Rhodes et doctorante en philosophie à l'Université d'Oxford. Elle a aussi publié deux livres : *Que veulent les véganes? La cause animale, de Platon au mouvement antispéciste* (Fides, 2021), co-écrit avec Alexia Renard, et *Au nom des animaux : l'histoire de la SPCA de Montréal (1869 – 2019)* (Somme toute, 2019).

Références

Abuse of Horses. *The Montreal Gazette*, 11 mai 1910. p. 9.

Agulhon, M., (1981). *Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle. Romantisme*. 11(31), 81-110.

Donald, D., (2020). *Women Against Cruelty: Protection of Animals in Nineteenth-Century Britain*, New York: Oxford University Press.

Elias, N., (2003) [1939]. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy.

Gagnon, B., (2019). *Cohabitation, exploitation et nuisances à Montréal et à la Nouvelle-Orléans : les relations entre les populations urbaines et animales, 1840-1890. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières*, Disponible sur: <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9288/>.

Heap, M., (1977). *La grève des charretiers à Montréal, 1864. Revue d'histoire de l'Amérique française*. 31(3), 371-395.

Ingram, D., (2013a). *Beastly Measures: Animal Welfare, Civil Society, and State Policy in Victorian Canada. Journal of Canadian Studies*. 47(1), 221-252.

Ingram, D., (2013b). *Wildlife, Conservation, and Conflict in Quebec, 1840-1914*. Vancouver: UBC Press.

Johnston, B., (1969). *L'animal sans défense : L'histoire de la Société canadienne de protection des animaux, 1869-1969*. Montréal : Société canadienne de protection des animaux.

Kheraj, S., (2015). *Urban Environments and the Animal Nuisance: Domestic Livestock Regulation in Nineteenth-Century Canadian Cities. Urban History Review / Revue d'histoire Urbaine*. 44(1/2), 37-55.

Nadeau, J.-F., (2017). « À cheval sur l'histoire », *Le Devoir de philo*, 30 janvier. Disponible sur: <https://www.ledevoir.com/sports/490413/montreal-c-est-du-sport-7-10-a-cheval-sur-l-histoire>.

Olson, S., (2017). *The Urban Horse and the Shaping of Montreal, 1840-1914*. Dans J. Dean, D. Ingram et C. Sethna, dir. *Animal Metropolis: Histories of Human-Animal Relations in Urban Canada*. Calgary: University of Calgary Press.

- Renard, A., (2019). *Le véganisme au Québec : cartographie d'un mouvement. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.* Disponible sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23608>.
- Robert, M., (2015a). *Chronique Montréalité no. 25 : Brève histoire du déneigement à Montréal.* Archives de Montréal, 2 février 2015. Disponible sur : <http://archivesdemontreal.com/2015/02/02/chronique-montrealite-no-25-breve-histoire-du-deneigement-a-montreal/>
- Robert, M., (2015b). *Chronique Montréalité no 48 : Les débuts de l'automobile à Montréal.* Archives de Montréal, 2 novembre 2015. Disponible sur : <http://archivesdemontreal.com/2015/11/02/chronique-montrealite-no-48-les-debuts-de-lautomobile-a-montreal/>
- Rondeau, S.-O., (2018). *Qui mange du porc mange sa mort. Une histoire de l'encadrement réglementaire de l'élevage urbain au XIX^e siècle à Montréal et une sociologie de ses effets. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.* Disponible sur : <https://archipel.uqam.ca/11703/>
- Séverine, (1903). *Sac-à-tout. Mémoires d'un petit chien.* Paris : Hachette Livre BNF.
- Shevelov, K., (2009). *For the Love of Animals: The Rise of the Animal Protection Movement.* New York: Henry Holt and Company.
- Tétreault, M., (1995). *Les maladies de la misère : Aspects de la santé publique à Montréal 1880-1914.* Dans P. Keating et O. Keel, dir. *Santé et société au Québec: XIX^e-XX^e siècle.* Montréal : Boréal.
- Traïni, C., (2011). *La cause animale (1820 – 1980). Essai de sociologie historique.* Paris : Presses Universitaires de France.
- Unti, B., et Rowan, A., (2001). *A social history of postwar animal protection.* Dans D. Salem et A. Rowan, dir. *The State of the Animals.* Washington: Humane Society Press.